



FIGHE D'INSCRIPTION AUX STAGES
D'ARTS PLASTIQUES de VILLAZ / VACANCES D'AVRIL 2023
animés par Céline BOCQUET artiste plasticienne
salle d'arts plastiques de Villaz avenue de Bonatray (ancienne poste)
Les fiches d'inscriptions sont à renvoyer par mail à celinebocq@yahoo.fr

Nom et prénom de vos enfants :

1/	3/	
2/		

Nom, prénom responsable 1 :	Nom, prénom responsable 2 :
N° de tél. portable responsable 1:	N° de tél. responsable 2 :
E-mail Resp. 1 :	E-mail Resp. 2 :

Mardi 11 avril

Atelier sculpture 10h00 à 12h00

Midi-garderie / Apporte tes jeux de société

Atelier gravure 13H30 à 15:30

Jeudi 13 avril

Atelier terre/modelage 10h00 à 12h00

Midi-garderie / Apporte tes jeux de société

Atelier peinture tissage 13H30 à 15h30

Mardi 18 avril

Atelier monotype / encre 10h00 à 12h00

Midi-garderie / Apporte tes jeux de société

Atelier papier mâché 13H30 à 15:30

Jeudi 20 avril

Atelier peinture /assemblage 10h00 à 12h00

Midi-garderie / Apporte tes jeux de société

Atelier mosaïque de 13H30 à 15:30

Tarifs dégressifs par enfant : 1 atelier 25 euros / 2 ateliers 48,75 euros / 3 ateliers 71,25 euros / 4 ateliers 92,35 euros / 5 ateliers 112,65 euros / 6 ateliers 131,95 euros / 7 ateliers 150,25 euros / 8 ateliers 167,65 euros.		
	Nombre d'ateliersX euros
Midi-garderie sur la pause méridienne 5 euros	Nombre de garderiex 5 euros euros
	Total	
Paiement par chèque libellé à l'ordre de Céline Bocquet Artiste Plasticienne	Total à régler sur place euros

Merci de lire attentivement et de rayer les mentions inutiles :

ou	<ul style="list-style-type: none"> Je m'engage à déposer mon enfant <u>dans</u> la salle d'arts plastiques et à le reprendre en ce même lieu à la fin du stage.
ou	<ul style="list-style-type: none"> j'autorise mon enfant à <u>rentrer seul</u> après le cours d'arts plastiques
ou	<ul style="list-style-type: none"> j'autorise mon enfant à <u>rentrer avec</u> Mme/Mr qualité..... Tél portable.....

- J'autorise l'animatrice de cette activité ou responsable du FJEP à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident survenant à mon enfant (désigné ci-dessus) pendant le cours d'arts plastiques.
- Je m'engage à respecter le règlement intérieur de fonctionnement des activités disponible sur le site : <http://fjepvillaz.fr>
- Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'assurance souscrites auprès de Gan Assurance disponible sur le site <http://fjepvillaz.fr>

Autorisez-vous l'animatrice d'arts plastiques à prendre des photos de votre enfants lors des activités et à utiliser son image à des fins artistiques et de communications culturelles ? OUI NON

Les cours sont collectifs / 4 enfants minimum / 10 maximum

L'animatrice se réserve le droit d'annuler un atelier si les inscriptions sont inférieures à 4 enfants.

Signature du représentant légal